

20 octobre 2016

Par courriel

Monsieur Víctor Pey Casado
et Fondation President Allende
c/o Monsieur Juan E. Garcés
Calle Zorrilla no. 11, primero derecha
Madrid – 28014
Espagne

Réf: Víctor Pey Casado et Fondation Président Allende c. République du Chili
(Affaire CIRDI No. ARB/98/2 – Nouvel examen)

Monsieur Garcés,

J'accuse réception de votre communication en date du 18 octobre 2016 et des documents qui y sont joints.

Nous attirons l'attention de Monsieur Pey Casado et de la Fondation Président Allende sur le fait que le tribunal constitué dans la procédure de resoumission a rendu sa sentence le 13 septembre 2016. Aucune des procédures prévues aux articles 49, 50, et 51 de la Convention CIRDI n'étant actuellement pendante devant ce tribunal, les demandes formulées au paragraphe (II) de la lettre de M. Pey Casado et la Fondation Président Allende ne peuvent lui être soumises.

Nous confirmons par ailleurs que si une partie à une affaire d'arbitrage CIRDI estime qu'une erreur matérielle figure dans la sentence rendue par le tribunal dans cette affaire, il lui est loisible de déposer une requête pour en demander la correction conformément aux dispositions prévues à l'article 49 de la Convention CIRDI.

Par souci de transparence et afin d'éviter toute confusion ultérieure, la correspondance échangée après la sentence sur les questions évoquées ci-dessus est jointe à la présente lettre dont la République du Chili est mise en copie. Dans toute correspondance future et dans le but de faciliter la transmission des communications, nous remercions les destinataires de cette lettre de bien vouloir se mettre en copie.

Nous transmettons la présente lettre à Messieurs Berman, Veeder et Mourre pour leur parfaite information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Garcés, l'expression de mes salutations distinguées.



Meg Kinnear
Secrétaire général

Pièces jointes

Cc (avec pièces jointes) :

- République du Chili
s/c M. Carlos Álvarez Voullième, Directeur
Mme Liliana Macchiavello
Mme Victoria Fernández-Armesto
Agence de Promotion des Investissements – InvestChile
Ahumada 11, Piso 12
Santiago du Chili, Chili

et

M. Paolo Di Rosa,
Mme Gaëla Gehring Flores
Mme Mallory Silberman
Arnold & Porter LLP
601 Massachusetts Ave. NW
Washington, D.C. 20001, É.-U.

et

M. Jorge Carey
M. Gonzalo Fernández
M. Juan Carlos Riesco
Carey & Cia.
Isidoro Goyenechea 2800 Piso 43
Las Condes, Santiago, Chili

- Sir Franklin Berman, KCMG, QC,
- M. V. V. Veeder, QC
- Me Alexis Mourre